

PLU approuvé en Conseil Municipal le 16 février 2016
 Modification simplifiée N°1 approuvée en Conseil Municipal le 08 février 2018
 Modification N°1 approuvée en Conseil Municipal le 16 juillet 2019
 Modification N°2 approuvée en Conseil Municipal le 23 mai 2023

4.4

GAXIEU

GAXIEU.FR

- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Bande d'inconstructibilité du littoral de 100m en dehors des espaces urbanisés
- Recul des constructions (100m) de part et d'autre de l'axe de la RD612 (art.L111-6 du CU)
- Edifices à conserver (repérés par le SPR - ex AVAP)
- Secteur de mixité sociale
- Domaine Public Maritime
- Espaces Proches du Rivage
- Alignement d'arbre protégé
- Présence de commerces interdit
- Présence de commerces obligatoire
- Contour des zones

Zones naturelles	
N	Zone naturelle
Nee	Espaces Remarquables de la Loi Littoral
N11	Zone naturelle ludique avec infrastructures légères
N13b	Zone naturelle ludique - Secteur d'équipements
N12	Zone naturelle ludique avec infrastructures adaptées
N81	Camping hors Espace Remarquable
N82	Aire naturelle de camping
N8r	Zone naturelle touristique située en Espace Remarquable
N8r2	Aire naturelle de camping en Espace Remarquable

- 1 Berges et ripisylles de l'Hérault
- 2 Alignements de Pins Parasols
- 3 Abords des fossés de la Planèze
- 4 Herbiers de Posidonies
- 5 Boisement remarquable
- 6 Boisement remarquable

-  Zone bleue
-  Zone de précaution résiduelle
-  Zone de précaution urbaine
-  Zone rouge